

Réf: Dossier N° 163507

Avis de constitution

SOCIETE « AFRIQ ENERGY NATUREL »

Abidjan, Marcory, Marcory BVD du 7 décembre, Lot 40, Ilot 00

Aux termes de la DNSV et des Statuts authentiques en date du 17/11/2022 reçus par Me SYLLA LACINA , NOTAIRE, enregistrés au CEPICI, le 28/11/ 2022, il a été constitué une SA aux caractéristiques suivantes

SOCIETE « AFRIQ ENERGY NATUREL »

La société a pour Objet directement ou indirectement, dans tous pays et plus particulièrement en République de Côte d'Ivoire :

- Distribution et commercialisation de tous produits pétroliers et dérivés de pétrole ;**
- Distribution et commercialisation de tous produits d'électricité et dérivés d'électricité ;**
- Transport et distribution de produits pétrolier et énergétique ;**
- Exploitation, location gérance de station-service en vue de vente desdits produits ;**
- Activités d'avitaillement ;**

Et généralement, toutes opérations scientifiques, industrielles, mobilières, immobilières, financières et commerciales ou autres qui

200,000,000 F CFA divisé en (4000.0) Parts Sociales de Cinquante Mille (50,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 4000 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'actionnaire

Abidjan, Marcory, Marcory BVD du 7 décembre, Lot 40, Ilot 00

M MOHAMED ALI AMER (ADMINISTRATEUR GÉNÉRAL)

null

n°CI-ABJ-03-2022-B15-00068 du 20/12/2022 au Tribunal du Commerce

99 ans

n°72982/GTCA/RC/2022 du 20/12/2022

Pour Avis

Le CEPICI

